

## **Séance du 20 février 2023**

### **Aménagement pré-RAVeL**

L'intercommunale in BW a été désignée auteur de projet pour le chantier qui concerne la jonction du pré-RAVeL entre l'avenue de la Liberté et l'avenue de la Gare. L'Échevin des Travaux Pascal RIGOT (Écolo) a précisé que l'exécution du chantier prendra cours dans les années à venir.

### **Réseau d'égouttage**

Bernard DE RO (Les Engagés) a demandé si une étude systématique était possible. L'Échevin Pascal RIGOT a répondu que cela représentait un travail colossal impliquant une mobilisation du personnel et des budgets importants. Une endoscopie annuelle de certains égouts est déjà opérée depuis quelques années. Il rappelle également le travail au quotidien du Service Travaux en termes d'entretien. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a indiqué que si la quasi totalité du réseau d'égouttage était cadastré, une grande partie n'avait pas encore été inspectée par caméra (ITV) en collaboration avec in BW.

### **Thermographie aérienne**

Suite à une opération réalisée par in BW, Bernard DE RO a évoqué l'utilisation des données personnelles et le respect de la vie privée. L'Échevin de l'Énergie Pascal RIGOT s'est montré rassurant : in BW organisera à l'automne prochain une réunion d'information au terme de laquelle les propriétaires pourront demander l'accès aux données qui les concernent. La Ville, qui n'est pas propriétaire des données collectées, ne pourra pas les exploiter. Le Bourgmestre Pierre HUART s'est réjoui de la mutualisation du service entre les communes du Brabant wallon, le coût initial ayant été réduit.

### **Boulevard de la Résistance**

Aux questions de Véronique VANDEGOOR (DéFI), après un bref rappel des faits, l'Échevin Pascal RIGOT a déploré que la compagnie d'assurances du propriétaire du bâtiment ait décidé d'assigner la Ville et la SWDE en justice, ce qui retardera encore la résolution du problème. En réponse à Bernard DE RO concernant le relogement des occupants, il a été expliqué que des mesures temporaires sont possibles. Le Bourgmestre Pierre HUART a aussi rappelé que 100 m<sup>3</sup> ont été nécessaires pour remblayer le vide qui s'était créé sous le bâtiment. L'Échevin Pascal RIGOT a été formel : il est impossible que les vibrations causées par le passage des véhicules sur la voirie aient causé l'affaissement du bâtiment, ce qu'a confirmé le Service Travaux.

### **Val de Thines**

Aux questions de Louison RENAULT (Plus), le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a confirmé que la priorité pour cette année était la mise en place de la zone d'enjeu communal (ZEC), le développement du site en dépendant. Pierre HUART a souligné que, outre une école primaire et un centre sportif, il y aurait aussi un nouveau parc

*\* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*